

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 11 mars 2024

Participants en présentiel:

- M. HIRIGOYEN –Maire de Mouguerre-
- Mme HIRIGOYEN –Adjointe aux affaires scolaires-
- M. CARRERE-GEE –Directeur de l'école-
- Mmes HIRIGOYEN, DAVANT, URCELAYETA, BARBIER, HERVOUËT, INÇAURGARAT, DUPUIS, UHART, WYSS, COUSTOURRET, OLÇOMENDY, Enseignantes, M. FONTAN, Enseignant
- Mmes SABLONNIERE, SANDRI, CASSAIGNAU, DIAZ, KERSTEN, THICOIPE, LAFARGUE CAZAURAN, MM BONNAN, LEQUIEN, DUMEAUX, DEYDIER, LAGIERE, –Parents d'élève-

Excusés :

- Mme ETCHEVERRY-Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Bayonne-
- Mmes BOUCHET, SAINT-PÉ, HARRETCHE, GRAUBY –Enseignantes- M. ERRECA, BRÉBAN –Enseignants-
- Mmes LIGONNIERE, MATABOS, HOLLINGSWORTH, CHIBRAC, LOUBSENS, NEDJARI, COURET –Parents d'Elèves-

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 1er Conseil d'Ecole du 13/11/2023
2. Effectifs 2023-2024, prévisions rentrée 2024
3. Retour sur les évaluations CP de février 2024
4. Actualisation du programme pHare contre le harcèlement
5. Point sur les équipements et travaux prévus
6. Projet Erasmus 2021-2027 (Accréditation)
7. « Opération Montagne » du 02 au 05 avril
8. Perspective E3D et aménagement de la cour de récréation
9. Sorties et voyage scolaires prévus
10. Loto du 16/03 + Spectacles des 02 et 07/06 + Fête scolaire du 28/06
11. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école du 13/11/2023:

Voté et approuvé à l'unanimité.

2- Effectifs 2023-2024 et rentrée 2024

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) s'est réuni le 05 mars 2024 pour entériner les mesures de Carte Scolaire pour la prochaine rentrée. Au total, le 1^{er} degré perd 6 postes dans les 488 écoles publiques du département pour une baisse de 400 élèves à la rentrée 2024.

L'École du Bourg comptera toujours à **13 classes** : 9,5 postes en français et 3,5 postes en basque.

Lors de la rentrée de janvier 2024, **10 élèves supplémentaires** ont été accueillis : 5 TPS, 1 PS, 2 CP et 2 CM1. Il y a donc **292 élèves** pour cette année scolaire 2023-2024.

Fin avril-début mai, l'équipe enseignante commencera à travailler sur l'organisation pédagogique de l'année prochaine.

3- Retour sur les évaluations nationales en CP de février 2024 :

La question des modalités du « maintien de classe » (redoublement) est abordée.

Mme l'Inspectrice a rappelé dans une note les conditions strictes de proposition d'un maintien : le redoublement ne peut être envisagé qu'à titre très exceptionnel et en dernier recours : « *faire une proposition de redoublement, c'est anticiper le fait qu'avec une année supplémentaire, l'élève sera en mesure de dérouler un parcours scolaire ordinaire* ». D'une façon générale, peu d'avis favorables seront donnés, notamment :

- Pour les demandes de redoublement en cours de cycle (Cycle 1 -> Maternelle, Cycle 2 -> CP, CE1, CE2 et Cycle 3 -> CM1, CM2, 6^{ème}).

- Lorsque la situation de l'élève relève prioritairement du soin et/ou d'une procédure d'orientation.

De nombreuses études ont démontré l'inefficacité du système. Le maintien doit être une opportunité pour l'élève de rattraper un retard. D'autres dispositifs doivent être privilégiés.

Les évaluations se sont bien déroulées, des restitutions en ont été faites aux parents. Les résultats reflètent le niveau des élèves observé en classe.

4- Programme Phare contre le harcèlement :

Ce programme est national et le protocole de traitement des situations a été harmonisé. Pour rappel, les élèves du CP au CM2 bénéficient de 10 heures de sensibilisation à cette thématique durant l'année scolaire. L'école a signé la charte contre le harcèlement et a participé au concours national « non au harcèlement » (élèves de CM1 de la classe de Mme Hirigoyen). Les affiches réalisées sont exposées au tableau extérieur de l'école.

Les animateurs de l'Accueil Périscolaire ont également travaillé sur ce thème.

De même, « groupe de pilotage harcèlement » a été créé au sein de l'école avec des enseignants, la Psychologue de l'Education Nationale, les directrices du Périscolaire et le Directeur de l'école.

Durant cette année scolaire, aucune situation de harcèlement caractérisé n'a dû être traitée.

5- Point sur les équipements et travaux prévus :

En début d'année, la mairie a demandé si l'école avait des souhaits d'aménagement et d'équipement pédagogiques.

Aucun équipement n'est nécessaire à ce jour, les agents techniques que nous remercions réalisent les petites interventions et réparations à chaque vacances. L'APE remercie la municipalité pour l'aménagement du local de leur association.

M. le Maire rappelle que la mairie participe au **programme ELENA**, programme européen d'aide aux investissements de rénovation énergétique. Il a été invité à présenter le projet de rénovation de l'école de Mouguerre : le rapport reçu préconise une rénovation énergétique des 3 bâtiments de l'école. Le coût serait de **1,2 millions d'euros de travaux** à la charge de la commune mais avec des aides de l'Europe. La Mairie étudie quelle serait la projection de travaux la plus pertinente : remplacement de la chaudière ? Remplacement du double vitrage ? Rénover bâtiment par bâtiment et donc placer des Algeco pour accueillir les classes en travaux ?

Tout doit être réfléchi et programmé. Une année ne sera pas suffisante pour boucler ces travaux. Il existe des subventions pour rénover les écoles, M. le Maire espère 50 à 60 % de subventions. Les deux bâtiments les plus anciens sont de véritables « passoires thermiques ». La chaudière a 30 ou 40 ans.

Les classes du bas souffrent beaucoup de **la chaleur**.

Une **horloge radio-pilotée** sera installée dans **la cour de récréation** et dans la **salle de motricité**.

M. le Directeur demande si un **panneau d'identification** pourra être installé devant l'école. M. le Maire dit qu'il sera commandé et installé prochainement.

Les parents demandent si la **problématique de la fermeture du portillon** a été réglée. L'ouverture à distance ne fonctionnait pas bien. Des essais ont été faits, normalement, on doit pouvoir ouvrir à distance à partir d'une tablette ou d'un smartphone connectés. Le fait de sonner plusieurs fois peut faire « planter » le système.

M le Maire va se renseigner pour mettre en place 2 codes : **un pour le personnel** et **un pour les parents**, hors horaires scolaires. Il sera changé **une fois par trimestre**.

6- Projets Erasmus 2021-2027 (Accréditation)

Dans le cadre de l'Accréditation Erasmus dont bénéficie l'école jusqu'en 2027, des **mobilités d'apprentissage au contact de pairs** sont organisées dans des écoles européennes. Un contrat pédagogique est rédigé avec l'établissement hôte pour chaque mobilité. Des contrôles peuvent être effectués. Les activités de loisirs et de visites doivent se faire hors-temps scolaire.

Pour cette année scolaire, l'école a obtenu une subvention de **17 294 euros**.

Mobilité à Gran Canaria : du **18 au 23 mars**, **34 élèves de CM2** se rendront ainsi à **Gran Canaria**, accueillis par les élèves de l'école de Huertas del Palmar à Teror, au Nord de l'île. Les enfants seront logés dans une auberge à proximité. Les activités seront sur le thème de la biodiversité et du patrimoine culturel européen. Le coût total de cette mobilité est de 19.000 euros environ. Des animateurs prendront en charge les élèves le soir pour des animations et pour les veillées. Le dépassement de 2700 euros sera financé grâce aux subventions de la Mairie et celle de l'APE. M.le Directeur remercie en ce sens M. le Maire et la présidente de l'APE. Mme Coustourret, Mme Barbier, M. Carrère-Gée, Mme Gibert, ancienne intervenante en musique, et Theresa Billo, notre assistante de langue vivante, feront partie de l'équipe d'encadrement. Le coût total des transports prend une grosse part du budget (3700 euros de bus + 7000 euros d'avion). La pension complète est de 30 euros par jour et par personne.

Les familles participent à hauteur de 10 euros pour acheter des cadeaux à nos hôtes.

Autres actions ERASMUS :

- Une équipe d'enseignants de Murcia (Espagne), viendra en avril prochain pour une mobilité d'observation en classe au sein de l'école avant de revenir avec leurs élèves fin mai-début juin. L'école recevra aussi un autre professeur de Gran Canaria en mobilité d'observation.
- Les partenaires de Syracuse et de Gran Canaria viennent d'obtenir leur accréditation jusqu'en 2027. Ils auront donc davantage de facilité pour réaliser des mobilités entrantes ou sortantes avec leurs élèves.
- L'école recevra la subvention 2024-2025 en juin prochain.

Un parent demande si le système d'hébergement dans les familles est envisageable. L'Inspecteur d'Académie refuse que cela se fasse pour les élèves du Primaire. L'équipe enseignante ne trouve pas non plus que ce mode d'hébergement (certes plus économique) soit adapté pour des enfants si jeunes.

L'organisation du remplacement des enseignants encadrants une mobilité : aucun remplaçant n'a pu être affecté à l'école obligeant à une réorganisation de l'équipe en interne. Mme Uhart ira en maternelle dans la classe de Mme Barbier, Mme Urcelayeta également. Les 14 élèves CM1 bilingues seront répartis, avec du travail à faire, prévu par l'enseignante.

Il n'y a que **3 écoles primaires publiques** accréditées ERASMUS+ dans le département. Il y a de plus en plus de demandes, donc les subventions diminuent d'année en année.

Malheureusement, malgré les encouragements institutionnels à s'engager dans ce type de projets, il devient de plus en plus difficile de pouvoir s'y investir faute de temps dégagé et surtout faute de moyens de remplacements disponibles lors des mobilités.

7- Organisation de l'Opération Montagne:

Comme en mai 2021, les CRS viendront installer un mur d'escalade, assez haut, dans la petite cour de récréation, en partenariat avec l'association Prévention-MAIF qui animeront deux ateliers autour de la sécurité de la randonnée en montagne. **Cette opération aura lieu du 02 au 05 avril.** Les élèves de CE2, CM1 et CM2 seront concernés. L'école d'Elizaberri et de Sainte Marie seront en voyage scolaire, seule l'école du Port viendra participer également à cette opération. M. le Maire accepte que les intervenants puissent manger au restaurant scolaire.

M. le Directeur sollicitera les parents d'élève travaillant au journal « Sud-Ouest » pour écrire un article à ce sujet.

8- Action E3D : aménagement et végétalisation de la cour d'école :

M. le Maire, Le Directeur des Services Techniques et le Directeur de l'Ecole ont participé à 2 jours de formation à Bizanos organisé par le CAUE au sujet de l'aménagement et la végétalisation des cours de récréation. Plusieurs projets en cours ou achevés ont été présentés (budgets et réalisations variées). M. le Maire indique qu'il doit faire une première réunion avec le CAUE, puis **un comité de pilotage** sera créé avant la fin du mois de mars. Certains aménagements pourraient ainsi être budgétisés et réalisés sur l'année scolaire 2024-2025.

M. le Directeur indique que le « décroustage » (retirer l'enrobé), coute très cher. Par contre, la végétalisation peut être peu coûteuse. Le relief de l'école peut servir à créer aussi des gradins

pour faire classe dehors. L'embauche d'un responsable des Espaces Verts va libérer du temps au Directeur des Services Techniques, qui lui aussi est paysagiste.

Le « **Pédibus** » ou ramassage à pied des élèves est suspendu pour le moment faute de parents volontaires et intéressés pour encadrer et participer à ce dispositif. Peut-être sera t'il repropose un peu plus tard dans l'année à l'arrivée des beaux jours ??

9- Sorties et voyages scolaires réalisés et prévus :

La 2^{ème} séance du projet « **Maternelle et Cinéma** » (« Voyages de rêve ») a été annulée pour cause d'inondation, elle est reportée au 6 mai.

Vendredi 15 mars, tous les élèves de la Maternelle vont au **Festival international du cirque à Saint-Paul-Les-Dax**. Les enseignantes remercient l'APE et la Mairie pour avoir permis le financement de cette sortie qui coûte 8 euros par enfant sans compter le coût du transport.

Les élèves de Maternelle assisteront à 2 concerts des « **Jeunesses Musicales de France** » au Boucau et à Biarritz les mars et avril prochains (« L'ours et la louve » et « Mémoire d'écume »).

Dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » les élèves ont visionné le film « **Robin des Bois** » (1938)

Les élèves de CM Unilingues de Mme Hirigoyen ont assisté à un spectacle de la Scène Nationale au Boucau intitulé « **La rumba catalana** ».

Les élèves bilingues du CP au CM2 ont participé à la « Korrika Ttiki » ce vendredi 15 mars à Lahonce.

10- Spectacle du Loto du samedi 16 mars et prochains spectacles :

Un **spectacle de cirque** sera proposé par les élèves de Maternelle à 17h30 avant le loto du samedi 16 mars, en collaboration avec l'intervenant « cirque » Georges Tassy. A 18h45, il y aura une production des élèves de Cycle 2 : percussions corporelles en avant-première du spectacle du 7 juin. A 18h45, les élèves de Cycle 3 interpréteront 2 chants extraits du projet « Jazz in School », avant de se produire à la salle Lauga de Bayonne le 2 juin à 14h, avec un 300 choristes et un orchestre professionnel.

L'équipe enseignante remercie l'APE qui organise toute la logistique pour le loto, en partenariat avec les agents techniques de la commune. C'est un moment important de l'année.

Pour rappel, la **fête de l'école** aura lieu le **vendredi 28 juin à partir de 17h00** : kermesse, tombola, apéritif, repas assis, toujours en partenariat avec l'APE et les Services Techniques de la commune.

11- Questions diverses :

Vitesse des voitures aux abords de l'école depuis que le ralentisseur a été enlevé :

M le Maire explique que la création de la piste cyclable a empêché l'installation d'un ralentisseur. Les bus auront du mal à passer si on met des chicanes. Une réflexion sera menée à ce sujet avec les Services Techniques.

Le problème des vestiaires trop encombrés à la piscine Landagoyen d'Ustaritz :

Si les vestiaires sont trop petits, il faut peut-être prioriser les classes de CP CE1, suggère M. le Directeur. C'est surtout compliqué lorsqu'il y a plusieurs écoles en même temps dans les vestiaires.

Les enseignants des Cycles 2 et 3 ont décidé, pour l'année prochaine, de ne plus envoyer les élèves par niveau (38 élèves) mais **par classe**, afin d'avoir besoin de moins de parents accompagnateurs. La difficulté est que dès le mois d'avril il faut formuler ses vœux de créneaux pour la rentrée prochaine. Or, à cette période, l'organisation pédagogique de l'année scolaire prochaine n'est pas encore décidée. Une réunion de coordination est prévue le 26 mars pour parler de l'organisation de l'année prochaine. Il serait envisagé de proposer 2 séances par semaine sous la forme d'un mini-stage. Mme Sandri, parent agréée « natation », souhaiterait que les MNS donnent davantage de consignes quant à la conduite de la séance. Ce point sera abordé lors de la réunion du 26 mars.

M le Maire indique que la piscine d'Ustaritz était communale ; la Communauté d'Agglomération Pays-Basque en a repris la gestion récemment. La piscine d'Hasparren doit être refaite. Le plan piscine a été validé par la CAPB, les communes vont participer à hauteur de 20% pour les frais d'investissement et de fonctionnement. Il y a un **projet de construction d'une piscine** près du Collège Aturri, avec des logements sociaux. Elle ne sera pas en fonctionnement avant 2027.

M. le Directeur déplore que l'on refuse l'accès au bassin aux parents accompagnateurs. Ils doivent attendre dehors. Il a fait remonter cette information à la piscine. Ce point sera abordé aussi lors de la réunion du 26 mars.

Le portillon du skate-park ne se ferme pas :

Les parents souhaiteraient un loquet de sécurité pour que les enfants ne puissent pas aller directement sur la route, au niveau du portillon-tourniquet en face du skate-park. M. le Maire dit que c'est ouvert pour permettre aux vélos d'entrer. Il verra ce qu'il est possible de faire avec les Services techniques.

Non-remplacement de l'absence de Mme Olçomendy

La circonscription de Bayonne à laquelle est rattachée l'école compte 26 enseignants remplaçants. 14 d'entre eux avaient déjà été affectés sur des remplacements longs dès la rentrée 2023. Il y a une tension sur les 12 restants. L'Inspection Académique doit procéder à des arbitrages : les petites écoles sont priorisées car il est plus difficile de répartir les élèves. De plus, il y a peu de vacataires disponibles, et d'une manière plus générale, il y a une crise des vocations.

Pour conclure, Mme Hirigoyen informe que Mouguerre est la première commune à ramasser et à recycler les déchets du restaurant scolaire pour produire de l'engrais. L'association « Les alchimistes » sera le prestataire local pour collecter les déchets. Les élèves sont acteurs du tri, ce qui est très positif.

Les éco-délégués vident tous les 15 jours les containers à papier. Il manquerait un troisième container jaune. M. le Maire va vérifier et faire le nécessaire pour en faire installer un supplémentaire.

Le troisième Conseil d'Ecole est prévu le mardi 25 juin à 18h30.

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h34.

Le Directeur,

Les secrétaires de séance,



Ecole Publique du Bourg
303, av. de la Croix de Mouguerre
64990 MOUGUERRE
Tél. 05 59 31 83 86
mouguerreboulevard@gmail.com

Laurent CARRERE-GEE



Chloé DUPUIS

Amaia KERSTEN